

FICHE TECHNIQUE DES PIPETTES REPUL'7 PETIT CHIEN PILOU 1,5ml X3



Fabrication Française - MADE IN FRANCE

Réf. 169219

Les pipettes petit chien de la gamme REPUL'7 utilisent les propriétés antiparasitaires du géraniol, une molécule active issue du monde végétal. Associé à d'autres extraits de plantes, cet actif repousse efficacement les puces, les tiques ou les moustiques. Les tests ont démontré que l'efficacité de cet actif est au moins égal à celle des produits équivalents à base d'insecticides de synthèse.

Les pipettes petit chien de la gamme REPUL'7 traitent et préviennent la réapparition des principaux parasites externes du chien (puces, tiques, moustiques...).

État physique

- Aspect du produit : liquide limpide incolore.
- Odeur : huiles essentielles.
- Solubilité : insoluble dans l'eau.
- Densité à 20°C : 0,88 – 0,90

Emballage:

3 pipettes plastiques de 1,5 ml.

Composition

Géraniol (n°CAS 106-24-1) = 9g/Kg.

Produit biocide TP19

Contient du géraniol : peut déclencher une réaction allergique.

Mode d'utilisation :

Petit chien : 1 dose = 1 pipette de 1,5 ml.

Dévissez le bouchon de la pipette. Ecartez le poil entre les deux omoplates de façon à découvrir la peau.

Déposer le contenu de la pipette directement sur la peau. Evitez le contact avec les doigts.

La durée d'action varie entre 3 et 6 semaines en fonction du type de peau.

Renouvelez le traitement dès la réapparition des parasites.

USAGE VETERINAIRE

Consignes de sécurité

Voir fiche de données de sécurité.

Précautions d'emploi :

Ne pas appliquer sur un pelage mouillé, la durée de protection pourrait s'en trouver réduite – Attendre au moins 7 jours entre deux applications – Ne pas utiliser sur des chatons de moins de 4 mois – Tenir hors de la portée des enfants – Evitez le contact avec les yeux – Usage externe – Ne pas pulvériser le produit près des yeux et des muqueuses de l'animal – Eliminer l'emballage vide et les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie – Le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit – Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Fabricant : AB7 Santé
BP. 9 - 31450 DEYME - FRANCE
TÉL 05 62 71 78 88 - Fax. 05 61 81 54 90
www.pilou.fr - contact@pilou.fr